



Les organisations syndicales, FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, FERC-CGT et SUD-Education ont adressé, le 8 octobre dernier, un courrier au Ministre de l'Éducation nationale à ce jour sans réponse. Elles lui demandaient des actes suite au malaise, à l'émotion et à la colère exprimés par les personnels après le geste dramatique de Christine Renon.

Cela ne peut plus durer ! Il est urgent de satisfaire les revendications ! Le ministre doit protéger le personnel de l'éducation nationale et les élèves.

Jour du CHSCT Ministériel concernant les actes suicidaires, les organisations précitées et le Snalc organisent à **14 h mercredi 6 novembre 2019, un rassemblement départemental devant l'inspection académique de Melun**, avec demande d'audience.

Au-delà du témoignage, nous souhaitons mettre l'employeur devant ses responsabilités et rendre visible ce qui, dans l'organisation du travail, complique l'exercice concret du métier au lieu de le faciliter.

Nous demandons :

- une réelle amélioration des conditions de travail des directeurs et directrices d'école, des enseignant.es et de tous les personnels qui font vivre les écoles, les établissements et les services ;
- une meilleure reconnaissance de leur professionnalisme ;
- des mesures pour garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail et le développement des services de médecine de prévention ;
- une organisation moins verticale et moins injonctive des écoles, établissements et services. L'organisation d'un travail plus collectif et à des rythmes plus respectueux de la qualité de vie au travail ;
- les moyens utiles indispensables au bon fonctionnement des écoles, des établissements et des services ainsi que les créations d'emplois nécessaires pour l'ensemble des personnels.

Enfin, nous dénonçons, une nouvelle fois, la suppression programmée des CHSCT qui aggravera la prise en charge de celles et ceux qui sont en souffrance.